

Saint André de Crète et l'Immaculée Conception

In: Échos d'Orient, tome 13, N°82, 1910. pp. 129-133.

Citer ce document / Cite this document :

Jugie Martin. Saint André de Crète et l'Immaculée Conception. In: Échos d'Orient, tome 13, N°82, 1910. pp. 129-133.

doi : 10.3406/rebyz.1910.3845

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rebyz_1146-9447_1910_num_13_82_3845

SAINT ANDRÉ DE CRÈTE

ET L'IMMACULÉE CONCEPTION

Né à Damas vers 660, André de Crète passa les premières années de sa jeunesse au couvent du Saint-Sépulcre, à Jérusalem. En 685, il vint à Constantinople, chargé d'une mission officielle auprès du basileus, et se fit agréger au clergé de la capitale, jusqu'au jour où il fut nommé métropolitain de Crète. Faible en face de l'empereur monothélite Philippique Bardane, il soutint énergiquement la cause de l'orthodoxie, quand Léon l'Isaurien attaqua le culte des images. Sa mort doit se placer au 4 juillet 740 (1).

Les ouvrages qui nous restent de lui consistent presque uniquement en sermons et en poésies liturgiques. Des vingt et un discours ou panégyriques, que donne sous son nom la patrologie de Migne, nous allons avoir à utiliser les quatre homélies sur la Nativité de la Sainte Vierge, l'homélie sur l'Annonciation et les trois homélies pour la fête de la Dormition. L'authenticité de ces pièces n'est contestée par personne. Il faut dire la même chose des deux canons, que nous devons également consulter, le canon pour la fête de la Conception d'Anne et le canon pour la Nativité de Marie (2).

Parmi les témoins byzantins de l'Immaculée Conception, saint André de Crète occupe, sinon le premier rang, du moins une place d'honneur, tant par la précision que par la richesse de ses expressions. Sa doctrine peut se résumer dans les points suivants :

1° Marie n'a pas été conçue d'une manière miraculeuse, mais est née, suivant les lois ordinaires, de l'union de l'homme et de la femme.

(1) Nous résumons ici les données biographiques fournies par le R. P. VAILHÉ : « Saint André de Crète », dans les *Echos d'Orient*, t. V (1902), p. 378-387.

(2) Ces ouvrages se trouvent dans MIGNE, P. G., t. XCVII.

2° Sa conception et sa naissance ont été saintes.

3° Elle est fille de Dieu à un titre spécial, et Dieu est intervenu d'une manière particulière au moment de sa conception.

4° Elle est les prémices de l'humanité restaurée et reflète en sa personne la beauté primitive.

5° Sa mort a eu une autre cause que celle des autres hommes.

Saint André nous apprend qu'à son époque la piété mal éclairée de quelques-uns leur faisait dire que Marie n'était restée que sept mois dans le sein maternel, ou même qu'elle avait été conçue virginalement. Il rejette comme erronées l'une et l'autre de ces affirmations et déclare que la Vierge est née neuf mois après sa conception, qu'elle a eu un père selon la chair, et que seul Jésus-Christ garde le privilège d'une conception virginale (1).

Bien que fautive en elle-même, cette idée que certains Byzantins se faisaient de la conception de la Mère de Dieu mérite d'être remarquée. Elle témoigne de la profonde vénération qu'on avait pour la Théotocos, et qui sait si elle n'est pas née de la préoccupation de l'exempter de la faute originelle ? Ou n'était-elle pas plutôt la conclusion fautive d'une majeure regardée par tous comme indiscutable : l'absolue sainteté de Marie ? Cette seconde alternative nous paraît plus conforme à la vérité, et la doctrine du métropolitain de Crète nous confirme dans ce sentiment. Rien en effet ne trahit chez lui le dessein arrêté d'ériger en thèse qu'il s'agit de prouver le privilège de la Mère

(1) Συνελήφθη ἡ ἀγία παρθένος καὶ ἐγεννήθη, οὐχ ὡς τινες λέγουσι, μηνῶν ἑπτὰ, ἢ χωρὶς ἀνδρός, ἀλλὰ ἐννέα τελείων μηνῶν ἐγεννήθη· καὶ ἐξ ἐπαγγελίας μὲν, ἐξ ἀνδρὸς δὲ συναφείας καὶ σποράς. *Canon in Beata Annæ conceptionem*. P. G., t. cit., col. 1313 A.

de Dieu. S'il l'affirme, c'est spontanément et en passant, comme une chose qui va de soi et qui ne souffre point difficulté.

On sait qu'il est le premier témoin ir-récusable de l'existence de la fête de la conception d'Anne dans l'Eglise d'Orient. Dans le canon qu'il a composé pour cette solennité, il parle tour à tour de la conception d'Anne et de la conception de Marie. Dans son esprit comme dans la réalité, ces deux termes sont corrélatifs et il s'arrête tantôt à l'un et tantôt à l'autre. C'est ainsi qu'il dit à un endroit :

Dieu exauce la prière de Joachim et d'Anne et leur accorde celle qui est véritablement la porte de la vie. *Honorons sa sainte conception.* (1)

La même expression revient un peu plus loin :

Nous célébrons ce jour qui rappelle le message de l'ange annonçant *la sainte conception de la chaste Mère de Dieu* (2).

Si la conception de Marie est sainte, sa naissance doit l'être aussi. André le déclare positivement :

Les fidèles glorifient par des psaumes et des hymnes la *naissance toute vénérable* de la Théotocos..... Aujourd'hui (le jour de la Nativité de Marie), vous avez accordé, ô Sauveur, à la pieuse Anne un fruit fécond, *notre Mère Immaculée. Votre naissance est immaculée, ô Vierge immaculée* (3).

Que ces expressions : *conception sainte, naissance immaculée* ne soient point une terminologie creuse, mais qu'elles contiennent réellement ce que l'esprit est tenté d'y voir à première vue, c'est-à-dire l'affirmation que la conception et la naissance de Marie ont été à l'abri de la souillure originelle, c'est ce qui ressort tout d'abord de cette appellation de *fille de Dieu*, θεόπαις, que notre orateur donne à Marie et que les prédicateurs byzantins vont répéter après lui à satiété.

Marie est fille de Dieu, non seulement

parce qu'elle est fille de la promesse, que sa naissance d'une mère stérile, annoncée à l'avance par un ange, est due à un miracle du Tout-Puissant, mais encore parce qu'elle est *une argile divinement façonnée par l'Artiste divin*, ὁ θεοτελής πηλός, *un ferment saint pénétré de la vie divine*, ζύμη ἁγία θεοτελής, et que sa conception s'est produite par *une intervention spéciale de Dieu*, ἐκ Θεοῦ, ou, suivant une variante, *en Dieu*, ἐν Θεῷ :

Elle est la matière parfaitement assortie de la divine incarnation, l'argile divinement pétrie du tout-puissant et souverain Architecte d'où le supersubstantiel a pris véritablement et complètement notre substance humaine pour notre salut (1).

Salut, levain saint, pénétré de la divinité, grâce auquel toute la masse du genre humain est entrée en fermentation (2).

L'univers célèbre aujourd'hui la conception d'Anne, qui s'est produite par l'intervention de Dieu [ou : en Dieu]. Elle a donné naissance en effet à celle qui a enfanté le Verbe d'une manière ineffable (3).

*
* *

Si quelque ombre enveloppe encore la pensée d'André, elle va s'évanouir devant la lumière projetée par une autre série de textes, qui nous présentent la Mère de Dieu comme les prémices de l'humanité renouvelée et l'image parfaitement ressemblante de la beauté primitive. Voici

(1) Ἡ παναρμόνιος τῆς θεϊκῆς σωματώσεως ὕλη, ὁ θεοτελής τοῦ παντοῦργου καὶ ἀριστοτέχνου πηλός. *Homil. I. in Dormitionem S. Mariæ*, col. 1068 C.

(2) Χαίροις, ζύμη ἁγία θεοτελής, ἐξ ἧς ὅλον τοῦ ἀνθρωπίνου γένους ἀνεζυμώθη τὸ φύραμα, *Homilia in Annunt.*, col. 896 A. Le sens de l'adjectif θεοτελής ressort clairement d'un passage de la seconde homélie sur la Dormition où il est dit que le Sauveur ramène à une vie nouvelle ceux qui s'approchent de lui et les rend θεοτελεῖς, divinisés par la grâce, *Homilia II in Dormit.*, col. 1085 A.

(3) Ἐορτάζει σήμερον ἡ οἰκουμένη τὴν τῆς Ἁγνῆς σύλληψιν γεγεννημένην ἐκ Θεοῦ· καὶ γὰρ αὐτὴ ἀπεκύησε τὴν ὑπὲρ λόγον τὸν Λόγον κυήσασαν. *Canon in B. Annæ Concept.* col. 1312 B. Pitra a publié une hymne de saint Joseph l'Hymnographe qui débute par cette strophe du canon de saint André. Le cod. Taurin. qu'il suit, porte ἐν Θεῷ, tandis que le Vatic. 1531 a ἐκ Θεοῦ, et d'autres simplement Θεῷ, *Analecta sacra*, t. I^{er}, Paris, 1876, p. 396.

(1) P. G., t. cit., col. 1309 A.

(2) Col. 1313 B.

(3) Col. 1316 D, 1321 A B C.

d'abord un passage tiré de la première homélie sur la Nativité de la Vierge :

Aujourd'hui, Adam présente Marie à Dieu en notre nom *comme les prémices de notre nature.....* Aujourd'hui, l'humanité, dans tout l'éclat de sa noblesse immaculée, reçoit le don de sa première formation par les mains divines et retrouve son ancienne beauté. Les hontes du péché avaient obscurci la splendeur et les charmes de la nature humaine; *mais lorsque naît la Mère du Beau par excellence, cette nature recouvre en sa personne ses anciens privilèges et est façonnée suivant un modèle parfait et vraiment digne de Dieu. Et cette formation est une parfaite restauration; et celle-ci une assimilation à l'état primitif.....* Aujourd'hui la mère d'un fils sans père, naissant d'un sein stérile, *sanctifie la génération naturelle.....* La nature humaine dépouillée revêt la dignité royale..... Et pour tout dire, en un mot, *aujourd'hui la réformation de notre nature commence: et le monde vieilli, soumis à une transformation toute divine, reçoit les prémices de la seconde création* (1).

Cette idée que Marie est venue au monde avec la justice originelle et qu'elle est les prémices de l'humanité rétablie dans son premier état, le métropolitain de Crète la répète sans cesse dans ses homélies. Nous ne résistons pas au plaisir de citer encore quelques passages :

Joachim l'admirable et son épouse Anne... obtinrent le fruit de leur prière : je veux parler de Marie, la reine de la nature, les prémices de notre masse, dont nous célébrons la nativité..... Dès maintenant, notre nature commence à être divinisée (2).

Salut, ô toi, les *prémices de notre réformation* (3).

C'est elle, la Théotocos Marie, le refuge commun de tous les chrétiens, *la première qui a été relevée de la première chute des premiers parents* (4).

Le corps de la Vierge est une terre que Dieu a travaillée, les prémices de la masse

adamique qui a été divinisée dans le Christ, *l'image tout à fait ressemblante de la beauté primitive..... l'argile pétrie par les mains de l'Artiste divin* (1).

Et pourquoi ces attentions délicates de Dieu à l'égard de la Vierge? *Pourquoi ces privilèges royaux qui la rendent toute belle?* (2)

C'est parce qu'il fallait qu'un palais fût préparé au roi avant sa venue. Il fallait que les langes royaux fussent tissés à l'avance pour recevoir l'enfant royal à sa naissance. Il fallait enfin que l'argile reçût une préparation préalable avant l'arrivée du potier (3).

Le Rédempteur du genre humain, voulant introduire une nouvelle naissance et réformation à la place de la première, choisit dans toute la nature cette Vierge pure et tout immaculée, pour opérer sa propre incarnation, de même qu'il avait autrefois pris de l'argile d'une terre vierge et intacte pour former le premier Adam (4).

Marie est, en effet, la terre vraiment désirable d'où le potier a pris l'argile de notre terre pour remettre à neuf le va brisé par le péché (5).

Telle est la raison pour laquelle cette terre bénie a été soustraite à l'infection qui a corrompu toute la masse. Le divin potier devait en tirer le nouvel Adam.

*
* *

Saint André de Crète manifeste encore sa croyance à la conception immaculée de la Mère de Dieu dans les homélies composées pour la fête de la Dormition. Un lien étroit unit les deux mystères de l'Immaculée-Conception et de l'Assomption. D'après le plan divin, si Adam était resté fidèle à Dieu, ni lui ni sa postérité n'auraient connu les affres de l'agonie et les hontes du tombeau. La mort, la dissolution du corps est, après la privation de la grâce déifiante, le grand châtement du péché d'origine. Si Marie a été préservée

(1) *In Nativitatem B. Mariæ* I, col. 812.

(2) *In Nativit. B. Mariæ* III, col. 860 B.

(3) *In Nativit. B. Mariæ* IV, col. 865 A.

(4) *Ibid.*, col. 880 C.

(1) *In Dormitionem B. Mariæ* I, col. 1058 C.

(2) *In Nativit. Deiparæ* IV, col. 864 C.

(3) *In Nativit.* III, col. 860 B.

(4) *In Nativit.* I, col. 813-814.

(5) *In Nativit.* IV, col. 866-867.

de ce péché, il semble qu'elle aurait dû l'être aussi de la mort. Mais on conçoit d'autres pensées, quand, avant de considérer la Mère, on jette les yeux sur le Fils expirant sur la croix. Saint André a compris la nécessité de suivre cette méthode. Aussi, avant de nous parler de la dormition de la Mère de la vie, éprouve-t-il le besoin d'examiner les raisons pour lesquelles le Fils de Dieu est mort. Ces raisons sont au nombre de trois.

La principale est que Jésus a voulu payer à notre place la rançon du péché et nous délivrer nous-mêmes de la servitude de la mort. Il a voulu aussi se rendre semblable à ses frères en tout, hormis le péché, et montrer en sa personne tous les caractères de la nature humaine. Mais, de plus, ajoute l'orateur :

Il fallait, à mon avis, que les arrêts de l'antique malédiction ne fussent pas complètement suspendus. Car c'était la sentence de Dieu que ceux qui seraient tirés une fois de la terre devraient y retourner (1).

Après ces explications sur la mort du Fils, André se trouve à l'aise pour parler de la mort de la Mère.

Car, puisqu'il faut dire la vérité, la mort naturelle à l'homme s'est étendue *même à elle*. Il est vrai qu'elle n'a pu la retenir dans ses liens, comme cela arrive pour nous, ni la soumettre à son empire; à peine Marie a-t-elle goûté ce sommeil qui, comme par un élan extatique, nous fait passer de la terre au ciel, où l'on jouit d'une divine félicité; sommeil qu'on peut presque comparer à ce premier sommeil qui survint à Adam, lorsqu'une côte lui fut enlevée pour compléter notre espèce. C'est, je pense, de cette manière que la Vierge s'endormit et se soumit à la mort, dans la mesure où cela était nécessaire pour payer tribut aux lois naturelles et accomplir l'ordre fixé à l'origine par la Providence qui gouverne tout. C'était aussi pour montrer clairement comment s'opère, dans le nouvel état de choses, le passage de la corruption à l'incorruptibilité, puisque cette séparation naturelle de l'âme et du corps était le seul moyen légi-

time d'échanger la vie du temps pour celle qui est immuable. *Si, d'après l'Écriture, aucun homme vivant ne doit échapper à la mort, et si celle que nous célébrons était véritablement homme et au-dessus des hommes, il est clair qu'elle aussi a dû passer par la même loi de nature que nous, bien que peut-être non de la même manière que nous, mais d'une manière plus excellente, et pour un motif supérieur, bien différent de celui qui nous conduit à ce terme fatal* (1).

A l'exemple de Jésus, Marie, après sa mort, descendit aux enfers, et la séparation de son âme et de son corps ne dura que le temps nécessaire à cette visite (2). Quoi qu'on puisse penser de ce dernier point, il révèle dans le métropolitain de Crète la préoccupation d'assimiler, en tout ce qui est possible, Marie à son divin Fils. C'est ce qui ressort encore de ce passage emprunté à la seconde homélie sur la Dormition et apportant de nouvelles raisons de la mort de la Théotocos :

L'amère sentence de mort est abrogée et n'a plus d'effet. La puissance de la malédiction est détruite. Mais on ne saurait outrepasser les règles établies autrefois par Dieu. Celui qui est Dieu par nature, qui change et modifie tout au gré de sa volonté miséricordieuse, s'y est soumis lui-même. *Il convient donc qu'il règle le sort de sa Mère sur le sien propre. Il montrera ainsi non seulement que sa Mère appartient véritablement à la nature humaine, mais encore il confirmera la réalité du mystère qui s'est accompli par elle* (3).

Ainsi, la Vierge n'est pas morte, comme nous, à cause de l'antique sentence prononcée contre l'homme coupable. Sa courte dormition a eu pour cause des motifs bien différents. Elle est morte pour ressembler à Jésus, pour se soumettre comme lui aux décrets de la Providence, pour confirmer la foi en l'incarnation, pour montrer en sa personne comment l'on passe de la corruption à l'incorruptibilité.

(1) *In Dormit.* I, col. 1048.

(1) *Ibid.*, col. 1053 A.

(2) *Ibid.*, col. 1053 B.

(3) *In Dormit.* II, col. 1081 B.

Après ces magnifiques témoignages de la foi d'André de Crète à l'Immaculée Conception, on comprendra toute la portée qu'ont sur ses lèvres des phrases comme celles-ci :

Marie est la seule sainte, la plus sainte de tous les saints. Elle est apparue toute pure à celui qui, tout entier, corps et âme, a habité en elle (1).

Tu es toute belle, ô mon amie, tu es toute belle, et il n'y a rien à reprendre en toi (2).

Tu as trouvé auprès de Dieu la grâce qu'Eve a perdue (3).

Tu es plus pure que l'or et que toute créature sensible et immatérielle.... Tu surpasses le ciel en sainteté.... Tu es véri-

tablement celle qui est réellement belle.... Après Dieu tu tiens le premier rang (1).

Prises en elles-mêmes, ces expressions et autres semblables ne formulent que virtuellement le dogme catholique, mais dans la bouche du métropolitain de Crète dont nous connaissons la pensée par ailleurs, elles ont la valeur que leur donne actuellement notre foi. Et comme on les retrouve à peu près chez tous les écrivains byzantins qui ont parlé de la Vierge, on est légitimement amené à supposer qu'eux aussi leur attribuaient la même signification.

M. JUGIE.

Constantinople.

LA DOUBLE ÉPICLÈSE DES ANAPHORES ÉGYPTIENNES

Le fragment d'anaphore ou de canon de la messe, récemment découvert à Deir Balyzeh, contient, on se le rappelle, une formule d'épiclese entre le *Sanctus* et le récit de la Cène. Mais il s'interrompt, malheureusement, après celui-ci, de manière à nous laisser ignorer si une nouvelle épiclese ne venait pas, après les paroles de l'institution, occuper la place ordinairement réservée à cette oraison dans les liturgies orientales. J'ai conclu qu'il devait en être ainsi, en me basant sur la conformité générale de la nouvelle anaphore avec les principales liturgies égyptiennes déjà connues, et sur la teneur même de l'épiclese récemment publiée (4).

Si je reviens aujourd'hui sur le sujet, c'est pour confirmer cette conclusion et montrer que non seulement il n'est pas vrai qu'on ne trouve « pas d'exemple de répétition de l'épiclese au cours même

de l'anaphore » (2), mais qu'au contraire cette répétition est une caractéristique des liturgies égyptiennes. Le Dr Hoppe, que je n'avais pas consulté tout d'abord pour mon étude du nouveau fragment, faisait déjà, en 1864, la même constatation :

Ce qu'il y a de remarquable dans les liturgies du cycle alexandrin, écrivait-il, c'est la *double épiclese* qui précède et suit les paroles de la consécration, et, pour ainsi dire, les encadre (3).

En preuve de son affirmation, il citait l'anaphore grecque de saint Marc et l'anaphore copte de saint Cyrille, où cette double épiclese est en effet frappante. L'une et l'autre ont après l'anamnèse leur épiclese normale et très explicite ; toutefois l'une et l'autre renferment aussi, comme

(1) *In Nativit.* II, col. 832 B.

(2) *In Nativit.* IV, col. 872 A.

(3) *In Annuntiationem Deiparæ*, col. 904 C.

(4) S. SALAVILLE, *Le fragment d'anaphore égyptienne de Deir Balyzeh*, dans *Echos d'Orient*, t. XII, 1909, p. 329-335.

(1) *In Dormit.* III, col. 1907, 1100.

(2) DOM P. DE PUNIET, *A propos de la nouvelle anaphore égyptienne*, dans *Echos d'Orient*, t. XIII, mars 1910, p. 74.

(3) « Bemerkenswerth in ihnen die doppelte ἐπίκλησις, welche, vorausgehend und nachfolgend, die Consecrationsworte gleichsam einrahmt. » HOPPE, *Die Epiklesis der griechischen und orientalischen Liturgien und der römische Consecrationskanon*. Schaffhouse, 1864, p. 58.